

L'option d'une rente de retraite administrée par Retraite Québec

Assemblées d'information pour
Nortel Networks Managerial Pension Plan
Gatineau, Montréal, Laval
Octobre 2016

Déroulement de l'assemblée

1. Introduction

- Retraite Québec comme administrateur

2. Rente administrée par Retraite Québec

- Description
- Un choix personnel selon vos critères de décision

3. Période de questions

Introduction

Retraite Québec comme administrateur

Retraite Québec

Régimes de retraite
(fonds de pension)

RRQ
(régime public)

Responsable
de la
surveillance

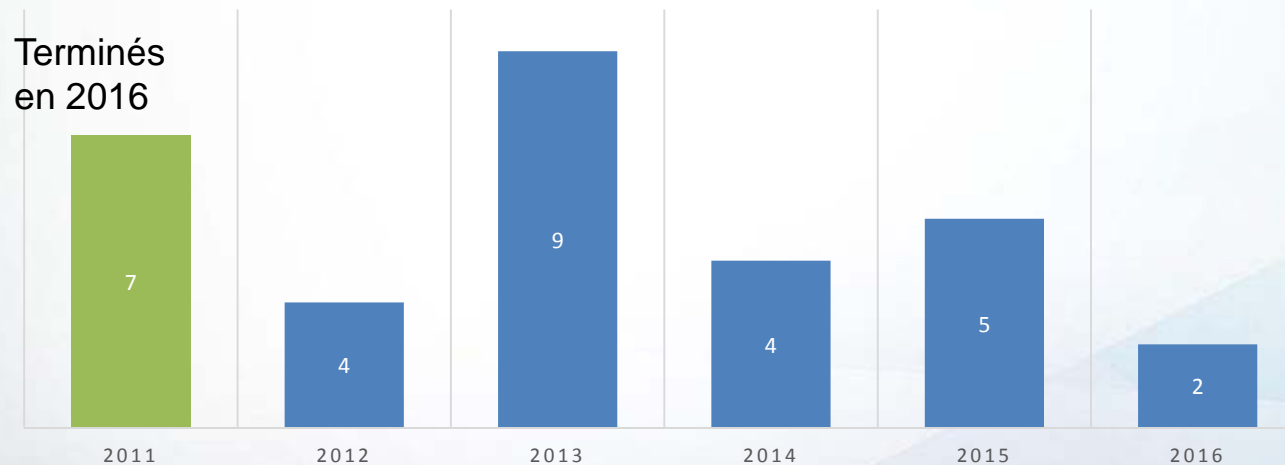
Administration
des rentes de
retraités

Introduction

Retraite Québec comme administrateur

- Depuis 2011, 31 régimes de retraite
- 520 M\$ d'actifs
- 4 000 retraités, dont les rentes ont été réduites lors de la terminaison du régime
- Rentes garanties par le gouvernement

Nombre de régimes administrés par Retraite Québec



Introduction

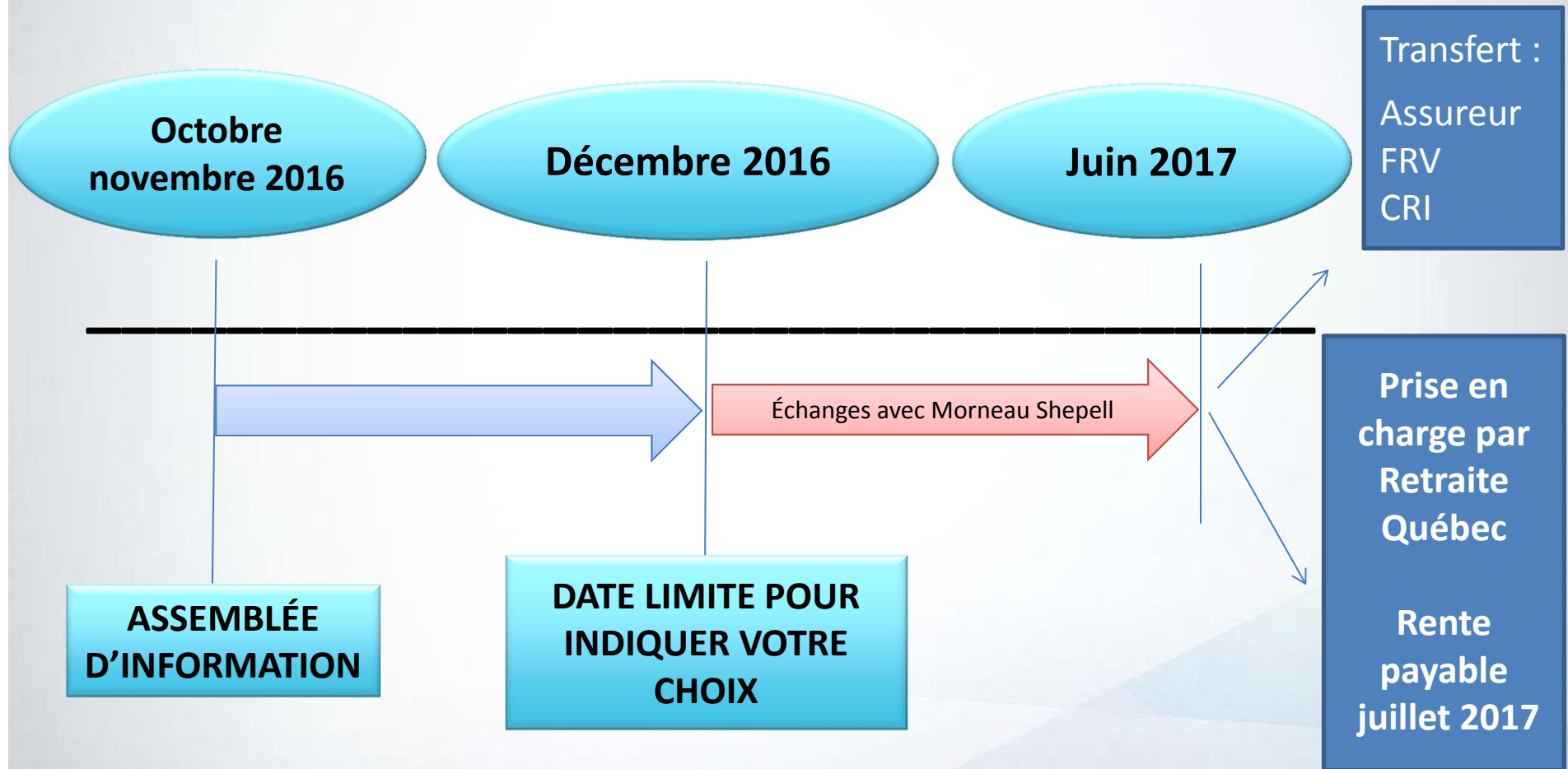
Retraite Québec comme administrateur

À qui s'adresse cette option?

- Participants du régime des non-syndiqués de Nortel à la terminaison du régime au 1^{er} octobre 2010 :
 - recevaient une rente de retraite ou
 - auraient pu recevoir une rente de retraite s'ils en avaient fait la demande.
- Échéance pour votre choix : décembre 2016
- **SINON**, un choix par défaut vous sera attribué
 - Retraité : rente augmentée non indexée avec Retraite Québec
 - Non-retraité : transfert de la valeur dans un compte que vous n'aurez pas choisi vous-même.

Introduction

Retraite Québec comme administrateur – L'échéancier



Les options d'acquittement

Retraité	Non-retraité
<ol style="list-style-type: none"> 1. Rente indexée administrée par Retraite Québec 2. Rente augmentée non indexée administrée par Retraite Québec 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Rente indexée administrée par Retraite Québec 2. Rente augmentée non indexée administrée par Retraite Québec
<ol style="list-style-type: none"> 3. Rente indexée chez un assureur 4. Rente augmentée non indexée chez un assureur 	
<ol style="list-style-type: none"> 5. Transfert dans un fonds de revenu viager (FRV) 	<ol style="list-style-type: none"> 3. Transfert – Rente achetée chez un assureur par le participant 3. Transfert dans un fonds de revenu viager (FRV) 3. Transfert dans un compte de retraite immobilisé (CRI) 3. Transfert – Régime de retraite d'un autre employeur

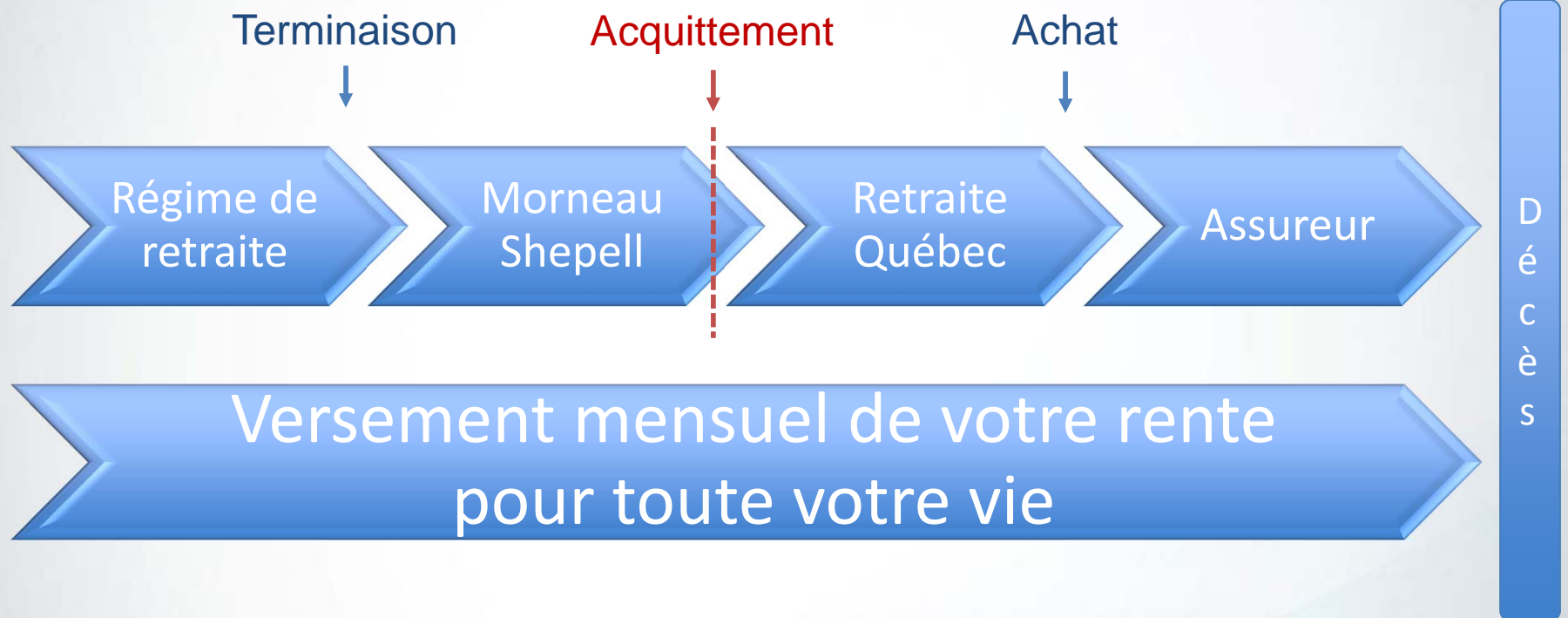
Rente administrée par Retraite Québec

Description

- À compter de la prise en charge par Retraite Québec, votre rente réduite ne diminuera pas
- Garantie par le gouvernement
- Votre rente pourrait être bonifiée dans le futur
- Vous n'avez pas à vous soucier des placements et de leurs fluctuations
- Au décès, les règles habituelles s'appliquent
- Administration temporaire par Retraite Québec (5 ans, maximum 10 ans)

Rente administrée par Retraite Québec

Description



Avec l'option Retraite Québec, le montant de votre rente ne pourra plus diminuer.

Rente administrée par Retraite Québec

Description – Rôles et responsabilités

Retraite Québec agit comme un administrateur :

- S'assurer de verser les rentes
- Choisir les fournisseurs de services et les experts
- Se doter d'une politique de placement
- Répondre aux exigences de l'autorité de surveillance
 - Rapport financier annuel audité
 - Évaluation actuarielle annuelle
- Informer les retraités et les bénéficiaires
 - Relevé annuel et assemblée annuelle

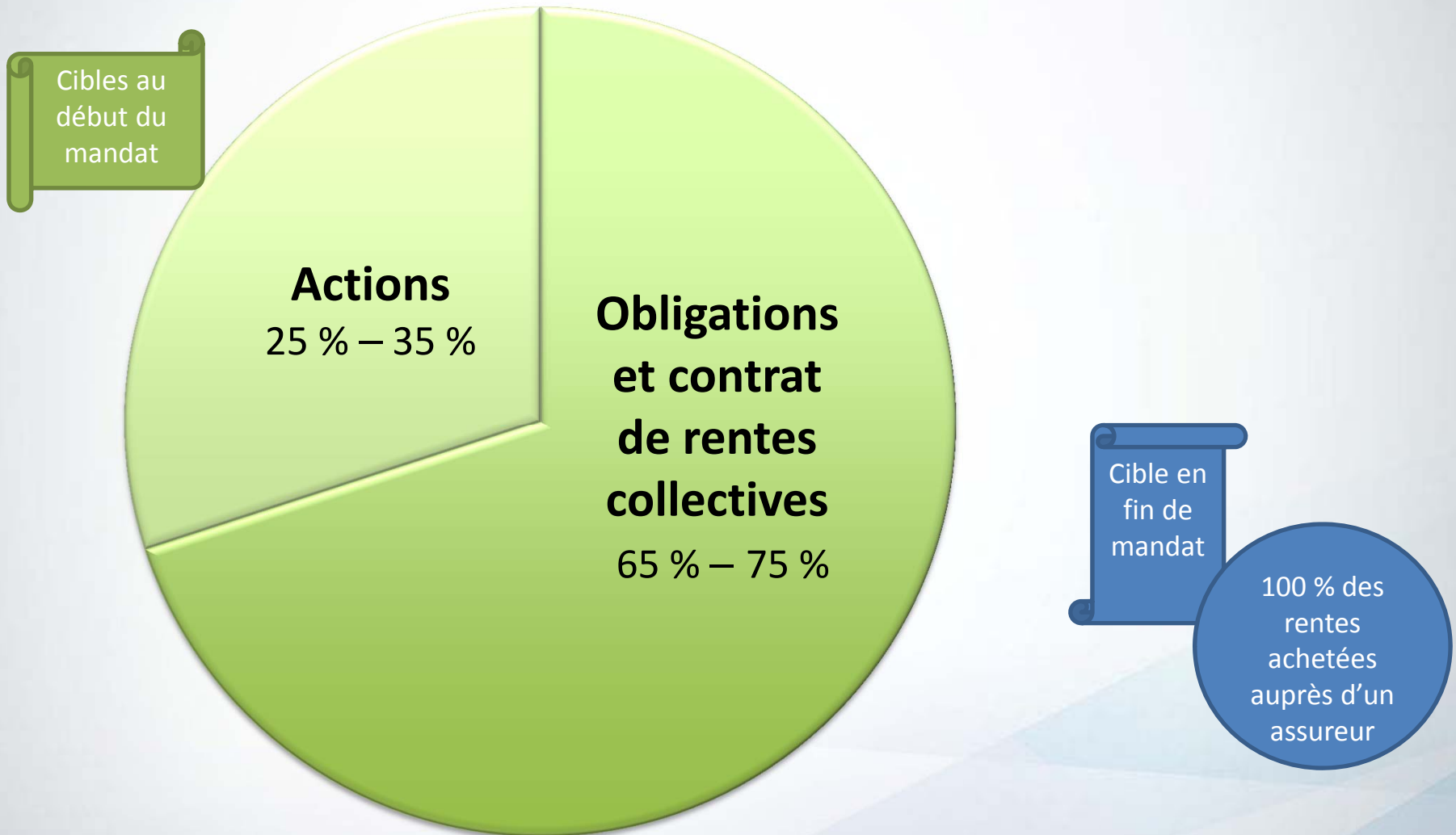
Rente administrée par Retraite Québec

Description – Frais d'administration

- Toutes les options ont des frais (assureur, CRI, FRV et l'option de Retraite Québec)
- Les frais d'administration seront assumés par la caisse de retraite
- Les frais de Retraite Québec sont maintenus au plus bas niveau possible
- Il y aura reddition de comptes à l'assemblée annuelle (volonté de transparence)

Rente administrée par Retraite Québec

Description – Politique de placement



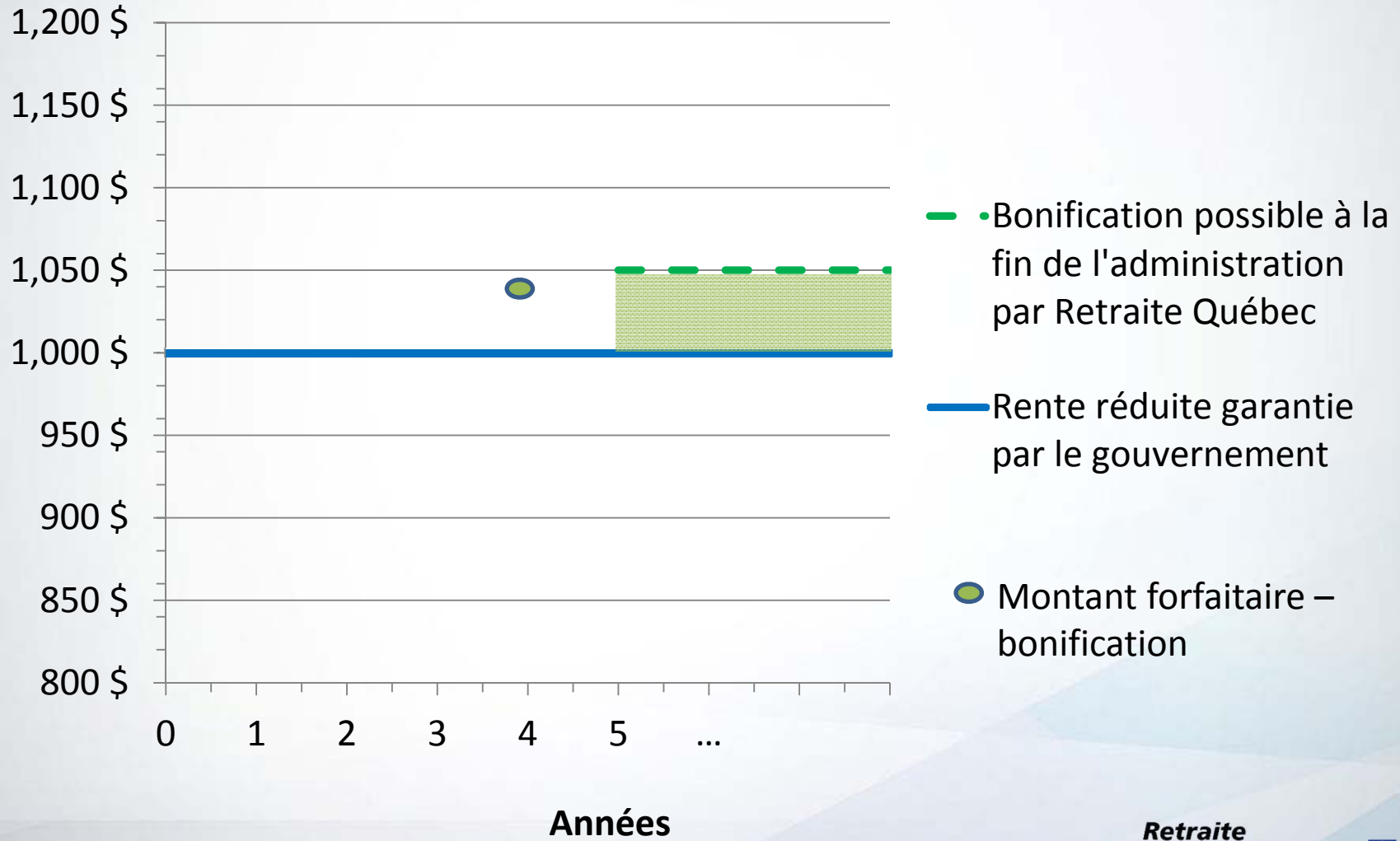
Rente administrée par Retraite Québec

Description – Bonifications possibles

- Une fois par année (pendant notre administration)
 - Versement d'une somme forfaitaire
 - Si les conditions le permettent (critères légaux)
 - En 2014 et 2015, nous avons versé des bonifications à 7 régimes
- À la fin de l'administration par Retraite Québec
 - Si les conditions le permettent, il y aura une augmentation de votre rente payable à vie
 - Selon la politique de placement, il y aura une possibilité d'augmentation entre 5 % et 7 %. Ce n'est pas une promesse, ni une garantie.
 - En 2016, 7 régimes ont été terminés avec une augmentation variant entre 5 % et 9 %

Rente administrée par Retraite Québec

Description – Une rente sécurisée qui peut être bonifiée



Rente administrée par Retraite Québec

Un choix personnel selon vos critères

Considération	Une rente pour toute votre vie	Transfert de votre valeur
Forme de versement	Rente mensuelle d'un montant fixe (ou indexé) Bonifications possibles seulement avec Retraite Québec	Montant unique qu'il faudra convertir en revenu
État de santé et espérance de vie	Vous aurez toujours un revenu fixe, que vous viviez 10 ans, 20 ans ou plus	Vous pourriez survivre à votre capital et manquer d'argent
Décès	Selon les caractéristiques de votre rente au moment de la retraite : la rente pourra être versée au conjoint, selon la réversibilité ou la période de garantie que vous avez choisie	Le solde ira à vos héritiers

Rente administrée par Retraite Québec

Un choix personnel selon vos critères

Considération	Une rente pour toute votre vie	Transfert de votre valeur
Votre situation financière	Vos revenus seront stables et ne pourront pas diminuer	Vos revenus seront variables et même à la baisse
Limites de retrait	Ne s'applique pas, vous avez une rente	Dans un FRV, il y a un montant maximal qu'il est permis de retirer par année
Gérer le risque et comprendre les placements	Vous aurez l'esprit tranquille sur les placements. La rente est garantie	Vous êtes à l'aise avec les choix de placements, leurs fluctuations et vous avez confiance en votre conseiller financier

Rente administrée par Retraite Québec

Un choix personnel selon vos critères

En résumé, vos choix sont :

- Rente mensuelle pour toute votre vie
 - Choisir une rente indexée ou augmentée non indexée
 - Confier sa rente à Retraite Québec avec une possibilité d'une bonification ou à un assureur
- Transférer la valeur de votre rente
 - Choix de l'établissement financier

PÉRIODE DE QUESTIONS

Questions sur vos relevés personnels
préparés par Morneau Shepell

1 877 392-2074

À Retraite Québec

Pour l'option d'une rente servie par Retraite
Québec

1 877 744-9278